

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAVASSE**

**SEANCE DU 27 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, les vingt-sept du mois de juin, à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Françoise Quenardel, Maire.

**Présents :** QUENARDEL Françoise – LALANNE Claude - CHASTAN Thierry – MOULIN Geneviève - LIOTARD Régine - FAURE Joël - MOUTON Martine – FIERE Pascale - LERAT Frédéric - ARNAUD Alexandre – GONTARD Christopher.

**Absents avec procuration :** DRAY Bernadette (LALANNE Claude) - BONNARD-DREVARD Nathalie (FIERE Pascale) - DE DIANOUS Antoine (MOUTON Martine)

**Absent sans procuration :** VETTOVALLI Michel

**Secrétaire de séance :** GONTARD Christopher

**Délibération n°3.1**

**Objet : création d'un emploi de technicien**

Madame le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu du départ en retraite d'un agent et de l'évolution de carrière des agents de la Commune, il convient de créer un poste de Technicien à temps complet (35/35) et affecté au Service Technique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide :

- La création d'un poste de Technicien à temps complet (35/35) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023. La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade.
- De modifier ainsi le tableau des emplois.
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme  
Savasse, le 28 juin 2023

Le Maire,

